

Le budget 2022

Environnement
Espaces
naturels

Projets
structurants
Patrimoine
Urbanisme

Finances

Education
Jeunesse
Enfance



Vie
Culturelle

Vie
Sportive



Personnel
Communal

Information
Communication

Vie
Economique
Développement
Local

Vie sociale
Vivre
ensemble
Solidarité

« Chères Frontenaysiennes,
Chers Frontenaysiens,

Comme en 2021, le budget, voté le 15 mars, dessine en filigrane le Frontenay-Rohan-Rohan de demain. Des opérations majeures d'aménagement de notre ville sont inscrites au budget de cette année. C'est le cas du programme de rénovation thermique et énergétique de la maison des associations et de l'école maternelle Jean Rostand. Cette opération d'envergure ne représente toutefois qu'une partie des dépenses d'investissement parmi lesquelles nous retrouvons l'aménagement de la rue André Giannésini entre les rues de la Grande Fontaine et de la Garenne.

Un budget rigoureux

Une fois de plus, le budget 2022 reflète la saine gestion et la bonne santé financière de notre commune. Il est le fruit d'efforts constants accomplis par l'ensemble de l'équipe municipale et plus particulièrement par la Commission finance conduite par le Premier adjoint, Alain Chauffier. Pour continuer de maintenir la qualité des services publics, être en mesure d'assurer la maintenance de nos équipements et poursuivre les projets d'aménagement, la ville se doit d'être rigoureuse sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ceci est d'autant plus vrai dans une période où les cours de l'énergie, des matériaux et de tous les consommables peuvent subir des flambées incontrôlables...

Un budget audacieux

Malgré un contexte difficile, les contraintes étatiques et les incertitudes des dotations, malgré le plafonnement des recettes de compensation de la taxe d'habitation nous parvenons à poursuivre une politique audacieuse d'investissements pour accompagner tous les Frontenaysiens, des plus jeunes aux plus anciens, et développer

un cadre de vie à la hauteur de leurs attentes. Ces investissements, qui représentent de l'activité pour des entreprises locales et du bien-être pour tous les habitants, privilégient la qualité environnementale. Pour conduire nos projets et chantiers, et assurer le fonctionnement quotidien de notre Commune, des efforts nécessitent de planifier les dépenses nécessaires et de rechercher toutes les recettes possibles.

Un budget courageux

Ce budget s'attache, malgré le poids de nos dépenses obligatoires et nos recettes limitées, à faire face à nos besoins réels de trésorerie et à notre volonté d'investir tout en contrôlant notre endettement. C'est un budget courageux qui prépare l'avenir et permet de continuer à garantir à tous les Frontenaysiens le maximum de progrès et de solidarité, de services et de cohésion sociale. Les incertitudes politiques liées aux élections à venir comme les incertitudes géopolitiques engendrées par la guerre en Ukraine, ne doivent pas empêcher notre Commune de construire son avenir, de poursuivre sa rénovation urbaine et de réaliser des projets structurants.

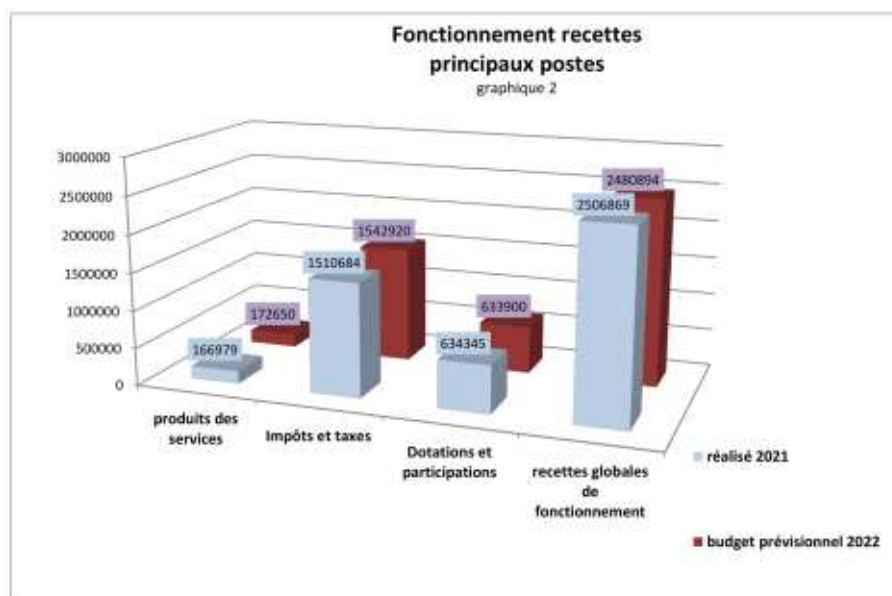
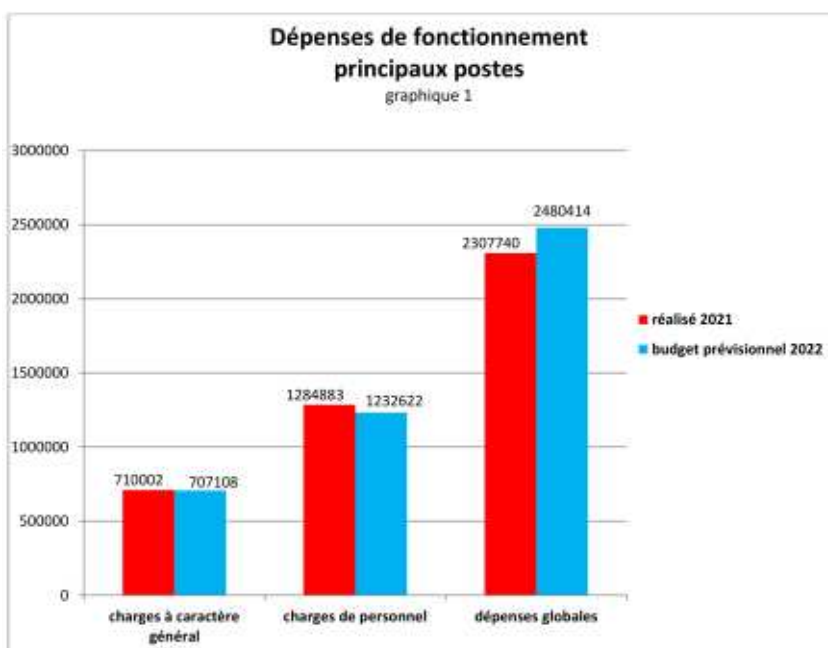
Dans ce contexte, je tiens à remercier l'ensemble des élus et plus particulièrement ceux auxquels j'ai confié des délégations. Leur dynamisme, leur capacité à innover, leur souci de créer du lien entre tous, leur volonté de défendre et valoriser notre cadre de vie construisent un Frontenay-Rohan-Rohan solidaire et engagé, exigeant et accueillant à l'image de ses habitants.

Olivier Poiraud
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan »

Le budget primitif de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan est en légère baisse mais atteint néanmoins **4 293 201.15 €** entièrement mis au service des Frontenaysiens. Il respecte les principes de bonne gestion : il est équilibré et sincère, toutes les dépenses et recettes étant réalistes et vérifiées.

Malgré les surcoûts liés à la crise sanitaire, **les dépenses de fonctionnement** (graphique 1) **sont contenues : 2 480 494.90 € pour 2022 contre 2 688 450.74 € prévus et inscrits et 2 307 740.93 € de budget réalisé en 2021.**

Outre la recherche d'économies à tous les niveaux du fonctionnement général de la collectivité, la conduite des finances communales est marquée par **l'effort fait pour maîtriser les dépenses de personnels : 1 232 622.00 € au BP 2022 contre une prévision de 1 311 641.00 € et une réalisation de 1 284 833.79 € en 2021.** La masse salariale a pu être réduite de **52 261.00 €** grâce à une gestion rigoureuse de l'ensemble des services municipaux.



Ce budget de fonctionnement de **2 480 494.90 €** est équilibré grâce à nos principales recettes (graphique 2) qui restent stables et sans augmentation depuis plusieurs années. Par ailleurs, contrairement à d'autres collectivités, la commune ne dispose pas de ressources patrimoniales ou foncières.

L'année 2022 sera marquée par deux gros chantiers : la rénovation de la traversée du bourg (**374 223.18 € inscrits**) et, dans le cadre du plan de relance impulsé par l'Etat, celle des bâtiments qui abritent nos associations et notre école maternelle (**787 795.89 € inscrits**).

Ces deux projets qui prolongent les actions entreprises en 2021 mobiliseront en 2022 l'essentiel de notre capacité d'investissement (graphique 3).

La poursuite de l'effort d'investissement qui caractérise les budgets de notre collectivité depuis plus de dix ans nécessite cette année un emprunt de **250 000 euros** qui complète le **virement du fonctionnement vers l'investissement de 244 926.71 €** (économies permettant l'autofinancement des projets) et s'ajoute aux **250 532 € de subventions** obtenues. Ces recettes permettent maintenir le niveau de financement nécessaire aux réalisations prévues (graphique 4).

L'endettement de la Commune (capital restant dû) **reste contenu :**

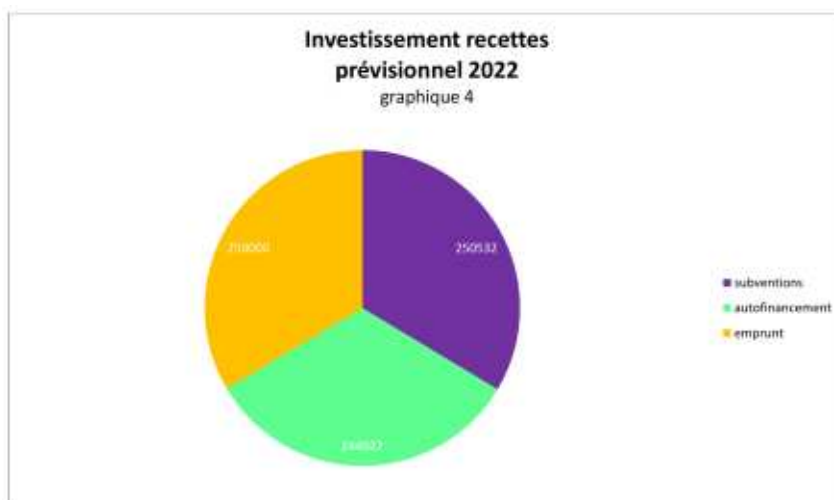
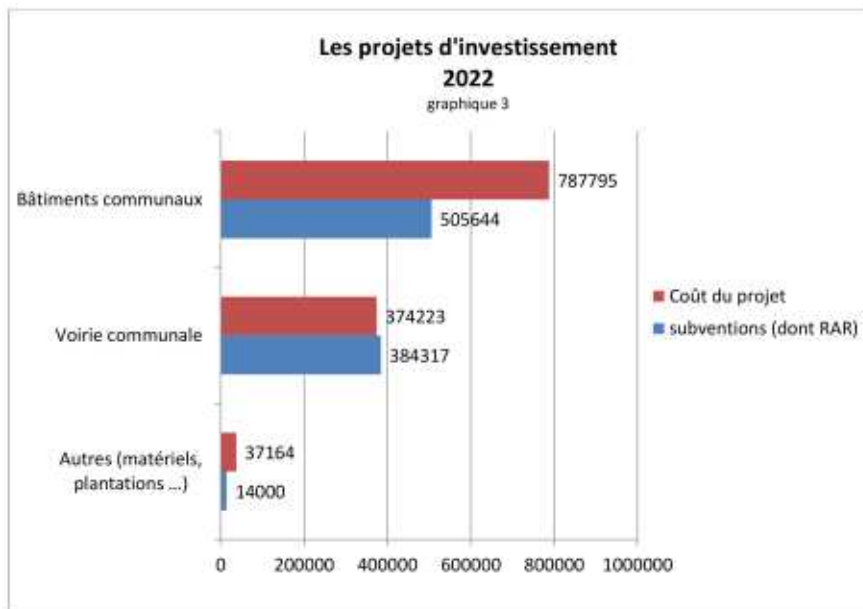
il passe de 1 649 277.20 € au 31.12.2021 à 1 675 271.24 € au 31.12.2022.

(1 425 271.24 €+ 250 000.00€)

Les opérations d'investissement 2022 (chantiers, équipements...) atteignent **1 239 302.15 €** (graphique 5) soit **601 230.61 € de plus** que celles réalisées en 2021.

Toutes opérations comprises le budget d'investissement s'équilibre à hauteur de 2 057 632.96 €.

Alain Chauffier,
1er adjoint délégué aux finances



Investissement dépenses
graphique 5

